

Sommaire

SOMMAIRE DE LA REVUE DE AVRIL 2016



Le numéro du type **1c456** suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site www.lextenso.fr

Veille P. 161 À 161

L'expert, au cœur du processus d'indemnisation

DOSSIER

STÉPHANIE HOURDEAU-
BODIN
AGNÈS PIMBERT
ANNE SCATTOLIN

L'expert est au cœur du processus d'indemnisation. Homme de l'art, chargé d'établir les causes d'un sinistre et d'évaluer le montant des dommages, il intervient dans des domaines (dommages corporels, construction, automobile...) et des cadres juridiques diversifiés. Les missions d'expertise obéissent ainsi à des exigences et des règles très spécifiques. Pourtant, derrière cette diversité, il est possible de distinguer l'existence de principes directeurs communs et c'est ce que s'attachent à mettre en évidence les contributions qui suivent. Elles sont issues d'un colloque « Expertise et assurance » tenu à Niort le 6 novembre 2015 dans le cadre du Master « Droit des assurances » et organisé par l'équipe de recherche en droit privé de la Faculté de droit de Poitiers et le Centre d'études juridiques et politiques de la Rochelle, avec la collaboration de l'AURA ; s'intéressant à la portée de l'expertise, elles présentent la valeur probatoire de l'expertise (S. Hourdeau-Bodin, n° 113g3), son incidence sur le jeu de la prescription biennale (A. Scattolin, n° 113g0) ainsi que la responsabilité susceptible d'en résulter tant pour l'expert que pour l'assureur (A. Pimbert, n° 113f0).

P. 206 La valeur probatoire de l'expertise en assurance
par Stéphanie Hourdeau-Bodin

P. 212 L'incidence de la désignation d'un expert sur la prescription biennale
par Anne Scattolin

P. 219 La responsabilité de l'expert et de l'assureur
par Agnès Pimbert

Un encart « *Hors-série de la revue des contrats* » est joint au présent numéro.

Commentaires

Assurances en général

P. 162 Définition de la faute dolosive : la deuxième chambre civile progresse lentement mais sûrement

■ Faute dolosive ; Manquement délibéré de l'assuré à ses obligations ; Fonds remis à un avocat par un mandataire judiciaire ; Détournement ; Assurance représentation des fonds ; Qualité d'assuré du mandataire judiciaire ; Négligences de l'assuré ; C. assur., art. L. 113-1 ; Faute dolosive (non)

par Anne Pélissier

P. 165 Dernières touches au tableau des modalités probatoires de la fausse déclaration de risques

■ Déclaration du risque ; Reconnaissance, par le souscripteur, de sa fausse déclaration intentionnelle ; Conducteur principal indiqué dans les conditions particulières ; Réponse à des questions précises ; Recherche non nécessaire ; Nullité du contrat d'assurance (1^{re} esp.) ■ Conducteur habituel ; Juge du fond ; Réponse du souscripteur en pleine connaissance de cause du contenu de la notion ; Absence de définition précise dans la police ; Impossibilité de vérifier la réponse ; Cassation ; Notion claire et précise ; Dénaturation par le juge du fond (oui) (2^e esp.)

par Anne Pélissier

P. 169 Incidence de la cessation des garanties sur l'obligation au paiement de la prime

■ Prime ; Non-paiement ; Résiliation du contrat d'assurance ; C. assur., art. L. 113-3 ; Prime due pour la période postérieure à la résiliation (non) ; Obligation de paiement prenant fin à la date de résiliation (oui)

par Maud Asselain

Assurance automobile

P. 171 Imputation de prestations versées par des tiers payeurs français sur des postes de préjudice indemnisés en droit espagnol

■ Tiers payeurs ; Recours subrogatoire ; L. 5 juill. 1985, art. 31, al. 3 ; Versement effectif et préalable d'une prestation à la victime ; Prestation d'invalidité indemnisant de manière incontestable un poste de préjudice personnel ;

Recours sur ce poste (oui) ; Prestations réparant des préjudices définis selon la loi espagnole et revêtant, en droit français, une nature mixte, patrimoniale et extrapatrimoniale ; Recours total (oui)

par James Landel

P. 173 L'information sur le libre choix du réparateur, fournie à l'assuré qui déclare un sinistre automobile, ne peut incomber qu'à l'assureur

■ Réparateur professionnel ; Libre choix par l'assuré de son réparateur ; C. assur., art. L. 211-5-1 ; A. 29 déc. 2014, art. 1^{er} ; Information devant être délivrée par tout professionnel lors du sinistre ; Arrêté excédant la portée de l'habilitation législative ; Annulation

par James Landel

Assurance construction

P. 176 La validité des clauses limitatives de responsabilité vis-à-vis du maître de l'ouvrage remise en cause même en RC de droit commun

■ Responsabilité civile professionnelle ; Clause limitative

par Pascal Dessuet

P. 182 La non-déclaration du chantier dans le cadre d'une police annuelle ne peut justifier une non-assurance mais relève des sanctions applicables à la fausse déclaration du risque

■ Non déclaration de chantiers ; Assurance RC professionnelle ; Architecte ; Déclaration de chantier

par Pascal Dessuet

Assurances de personnes

P. 186 Drôle de drame pour l'assurance « emprunteurs » : quand la première chambre civile raisonne à l'envers

■ Assurance emprunteurs ; Résiliation par l'adhérent ; Substitution d'assureur ; Facultés non prévues par l'art. L. 312-9, C. consom. (réd. loi 1^{er} juill. 2010) ; Résiliation annuelle ; Faculté prévue par l'art. L. 113-12, C. assur. ; Principe « les lois spéciales dérogent aux lois générales » ; Conséquence ; Exclusion de la faculté annuelle de résiliation

par Luc Mayaux

P. 191 La chambre commerciale allège les obligations du banquier

■ Assurance emprunteurs ; Responsabilité de la banque ; Opportunité de souscrire une assurance facultative ; Devoir de conseil (non) (1^{re} esp.) ■ Responsabilité de la banque ; Caution de l'emprunteur ; Obligation de l'éclairer sur les risques d'un défaut d'assurance (non) (2^e esp.)

par Maud Asselain

P. 194 Légataire universel *versus* héritier légal, ou la nécessaire recherche de la volonté du souscripteur pour déterminer le bénéficiaire du contrat d'assurance-vie souscrit au profit des « héritiers »

■ Assurance sur la vie ; Bénéficiaire ; Legs sur la nue-propiété et l'usufruit de l'ensemble des biens composant la succession ; Legs sur la nue-propiété de ces biens ; Legs universels ; Capitaux garantis par le contrat d'assurance-vie ; Légataire ; Qualité de bénéficiaire de l'assurance ; Volonté du souscripteur ; Recherche nécessaire

par Sophie Lambert

Assurances de responsabilité civile

P. 196 Du caractère accessoire de la garantie défense-recours

■ Défense-recours ; Application aux seuls dommages garantis par le contrat ; caractère accessoire

par Romain Schulz

Fiscalité

P. 198 La réponse ministérielle *Ciot* au pied du communiqué *Sapin*

■ Contrat d'assurance-vie ; Contrat souscrit avec des fonds communs et non dénoué à la date du décès de l'époux bénéficiaire du contrat ; Intégration de la valeur de rachat du contrat à l'actif de la communauté conjugale lors la liquidation (non) ; Élément de l'actif successoral pour le calcul des droits de mutation dus par les héritiers de l'époux prédécédé (non)

par Frédéric Douet

Procédure

P. 201 Droit à la preuve et atteinte à la vie privée : *est modus in rebus*

■ Sinistre ; Preuve ; Conditions de vie de la victime d'un accident ; Investigations menées par l'assureur du responsable ; Atteintes portées à la vie privée ; Durée et ampleur ; Investigations sur plusieurs années ; Filatures ; Recueil d'informations auprès de nombreux tiers ; Filature et surveillance à proximité du domicile de l'intéressé et lors de ses déplacements ; Atteintes disproportionnées (oui)

par Romain Schulz

Table chronologique des sources commentées

2016

JANVIER

Cass. 3 ^e civ., 7 janv. 2016, n° 14-18561, FS-PB.....p. 182	113f5
Cass. 3 ^e civ., 21 janv. 2016, n° 14-23495.....p. 182	113f5

FÉVRIER

Cass. 2 ^e civ., 4 févr. 2016, n° 15-10363.....p. 162	113g8
Cass. 2 ^e civ., 4 févr. 2016, n° 15-15993.....p. 169	113f6
Cass. 2 ^e civ., 4 févr. 2016, n° 14-24568, FS-PB.....p. 171	113g4
Cass. 3 ^e civ., 4 févr. 2016, n° 14-29347, FS-PB.....p. 176	113f9
Cass. com., 9 févr. 2016, n° 14-23210, FS-PB.....p. 191	113f8
Cass. 1 ^{re} civ., 10 févr. 2016, n° 14-27057, FS-PBI.....p. 194	113g5
CE, 17 févr. 2016, n° 388173.....p. 173	113g2
Rép. min. n° 78192, 23 févr. 2016, à M. Ciot :	
JOAN Q 23 févr. 2016, p. 1648.....p. 198	113g9

Cass. 1 ^{re} civ., 25 févr. 2016, n° 15-12403, PB.....p. 201	113h0
---	-------

MARS

Cass. com., 1 ^{er} mars 2016, n° 14-19886.....p. 191	113f8
Cass. 2 ^e civ., 3 mars 2016, n° 15-13500, F-PB.....p. 165	113g7
Cass. 2 ^e civ., 3 mars 2016, n° 15-12464.....p. 165	113g7
Cass. 2 ^e civ., 3 mars 2016, n° 14-29538.....p. 196	113h1
Cass. 1 ^{re} civ., 9 mars 2016, n° 15-18899 et 15-19652, FS-PBI.....p. 186	113h4
Sénat, proj. L. n° 479, 16 mars 2016.....p. 161	113h9
AN, TA n° 706, 17 mars 2016.....p. 161	113h8
Comm. européenne, communiqué de presse, 17 mars 2016.....p. 161	113j1